

- **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU C**  
- **DE LA COMMUNE DE SÉVIGNAC**

ID : 022-212203376-20260915-DEL\_2026\_57-DE

2026/57

Séance du 15 Septembre 2026

Nombre de Conseillers : Présents : 15 Absents : 0 Pouvoirs : 0 Votants : 14

Date de la convocation : 7 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le quinze septembre, à 18 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yvon BERHAULT, Maire.

Présents : M. BERHAULT Y ; LUCIENNE A ; GOUVARY G ; CHEVALIER L ; HENRY C ; BERTHEU C ; TRAVERT M ; BERTHEU J-M ; BIGNON S ; CHRETIEN B ; COMMEREUC P ; FONTAINE G ; FROUGET L ; MANIVEL S ; OGIER J

Absents excusés :

Pouvoirs :

Monsieur Serge BIGNON ne participe pas au vote.

Madame FONTAINE Géraldine a été nommée secrétaire de séance.

---

**2026/57 : CIMETIERE : VALIDATION DU DEVIS JARDIN DU SOUVENIR**

Monsieur Le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de réaliser des travaux d'aménagement du Jardin du Souvenir situé dans le cimetière communal.

A cet effet, un devis a été sollicité auprès de la société INFINI GRAVURE, pour un montant de 1278 € HT, soit 1533,60 € TTC.

Le devis porte notamment sur : la fourniture granit rose, la gravure, le décor et la réalisation des travaux.

**Après présentation du devis et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :**

**APPROUVE** le devis de la société INFINI GRAVURE pour un montant de 1278 € HT, soit 1533,60 € TTC.

**AUTOTRISE** Monsieur le Maire à signer le devis ainsi que tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Yvon BERHAULT